



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION AVEC
LES CARS BLEUS RELATIF AU TRANSPORT
DANS LE CADRE DU PROGRAMME "SENIORS
EN VACANCES" PROPOSE PAR L'ANCV**

**DÉCISION N° DM-CCAS-25-003
EN DATE DU 05 MARS 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par la société les Cars Bleus, représentée par Emmanuelle MILLE en qualité de dirigeante de la société, dont le siège est situé au 11 rue Cochery 45330 Malesherbes, d'assurer le transport des seniors dans le cadre du programme « Seniors en vacances » proposé par l'ANCV du 30 août au 6 septembre 2025 pour un montant de 4 940€ TTC (quatre mille neuf cents quarante euros) hors frais de péage ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat de prestation de service avec la société les Cars Bleus, représentée par Emmanuelle MILLE, en qualité de dirigeante de la société, dont le siège est situé au 11 rue Cochery 45330 Malesherbes, afin d'assurer le transport des seniors dans le cadre du programme « Seniors en vacances » proposé par l'ANCV du 30 août au 6 septembre 2025 pour un montant de 4 940€ TTC (quatre mille neuf cents quarante euros) hors frais de péage ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON